

DEC150132DR18

Décision portant nomination de M. Alexandre BARRAS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8520 intitulée Institut d'Electronique de Microélectronique et de Nanotechnologie

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°8520 intitulée Institut d'Electronique de Microélectronique et de Nanotechnologie et nommant M. Lionel BUCHAILLOT en qualité de directeur ;

Considérant que M. Alexandre BARRAS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 17 au 18/10 du 08 au 09/11 et du 27 au 28/11/2012,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Alexandre BARRAS, IR, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8520 intitulée Institut d'Electronique de Microélectronique et de Nanotechnologie, à compter du 01/01/2015.

M. Alexandre BARRAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alexandre BARRAS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Lille, le 23 mars 2015

Le directeur de l'unité
Lionel BUCHAILLOT

Visa la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS